



# Marennes HIERS-BROUAGE & OUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 13 - MARS 2020



**La Marquina**  
labellisée ÉcoQuartier

L'embellissement de  
la **rue Etchebarne**

**La ludothèque**  
pour le plaisir de jouer

3,7 millions d'euros pour  
**le marais de Brouage**

## Élections municipales mars 2020

• Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans. Ils sont élus au scrutin de liste, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de panachage : tout bulletin modifié, raturé, sera comptabilisé comme nul.

Une liste contient 33 candidats au conseil municipal et 11 candidats au conseil communautaire pour siéger à la Communauté de communes du Bassin de Marennes.



• Les listes pour l'élection au conseil municipal peuvent faire apparaître 2 suppléants portant le nombre de candidats à 35. Les listes des candidats au mandat de conseillers communautaires doivent faire apparaître 2 noms supplémentaires, portant le nombre de candidats à 13.

• Si 2 listes sont déclarées, attention, il n'y aura qu'un seul tour le 15 mars 2020. Les bureaux de vote seront ouverts en continu, de 8h00 à 18h00.

• Pour voter, vous devez prouver votre identité en présentant l'un des documents suivants : Carte nationale d'identité (valide ou périmée

depuis moins de 5 ans), passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), carte vitale avec photographie, carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie, permis de conduire (en cours de validité), permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

## sommaire

### Actualités

La Marquina labellisée ÉcoQuartier... p.3  
Une commercialisation bien lancée... p.4  
L'embellissement de la rue Etchebarne p.4  
Explications sur la fermeture temporaire de la rue Jean et Louise Hay... p.4

### Santé

La commune et le bassin de Marennes prennent en main les questions de santé p.5

### Circulation en centre-ville

La zone bleue est efficace contre le stationnement prolongé... p.5

### Aménagement urbain

Encore plus de stationnements pour accéder aux commerces du centre-ville p.6

Agenda du maire... p.6

Conseil municipal... p.7

### Vie culturelle

La ludothèque, pour le plaisir de jouer p.8

### L'actu de la médiathèque

Le numérique fait sa quinzaine... p.9  
Maldemer, le pirate préféré des enfants p.9

### Culture

Les châtelains vous souhaitent la bienvenue dans leur immeuble!... p.10  
Quand le Brésil pousse les portes de l'Estran... p.10

### Aménagement du territoire

3,7 millions d'euros pour le marais de Brouage... p.11

### Personnel communal

De nouveaux agents communaux à votre service... p.11

### Environnement

Lutter contre le frelon asiatique... p.12

Agenda de mars... p.12

## MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directeur de publication : Mickaël Vallet

Rédaction : service communication, Géraldine Boulon

Crédits photo : Page de couverture > Photo de couverture du club photo de Hiers-Brouage, avec nos remerciements, ville de Marennes, communauté de communes du Bassin de Marennes

Distribué par ADCR Services - Agence : SEVcommunication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Tirage : 3 600 exemplaires sur papier recyclé



Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:

[marennes.fr](http://marennes.fr)



#MarennesHB

Téléchargez l'appli mobile

Marennes app

et Panneau Pocket



## La Marquina labellisée ÉcoQuartier

**Alors que les travaux de viabilisation de la 1<sup>re</sup> tranche vont bon train, le projet d'ensemble de La Marquina a été officiellement labellisé ÉcoQuartier, le 5 février dernier. Un label qui reconnaît et certifie la qualité de cette opération d'aménagement qui a été pensée pour entrer dans une démarche plus vertueuse.**

C'est au siège de l'UNESCO à Paris que les lauréats étaient attendus par le Ministre chargé de la Ville et du logement. Une table ronde s'est d'abord tenue sur le sujet des ÉcoQuartiers puis le label a été remis aux communes concernées ainsi qu'à Mickaël Vallet maire de Marennes-Hiers-Brouage, pour la première tranche de La Marquina. Composé de 4 étapes, le label ÉcoQuartier décerné par la commission nationale récompense l'étape 2, c'est-à-dire l'étape qui vient saluer ou reconnaître la valeur et l'originalité du projet d'ÉcoQuartier en lui-même.

*« Notre Écoquartier s'adapte aux contextes propres à Marennes-Hiers-Brouage... qui justifient ce label aujourd'hui. »*

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage

« Il n'y a pas de modèle-type ou de modèle imposé d'ÉcoQuartier » explique Mickaël Vallet. « Chaque projet est différent, car le contexte et les problématiques sont différents d'une commune à l'autre. Les réponses apportées par les collectivités ne sont donc pas les mêmes. Notre Écoquartier s'adapte aux contextes propres à Marennes-Hiers-Brouage : le besoin de logements pour les primo accédants issus du territoire, des prix attractifs, une mixité sociale, une connexion au centre-ville, des déplacements doux favorisés, un environnement de vie de très grande qualité inséré dans un parc paysager, une forte dimension écologique et bien d'autres aspects qui justifient ce label aujourd'hui ». C'est maintenant parti pour l'étape 3, lorsque l'ÉcoQuartier sera livré!



La Marquina est officiellement un ÉcoQuartier

- La commune a d'abord signé une **charte ÉcoQuartier** et qui comporte les **20 engagements** du référentiel pour ne rien oublier dans le projet. Une fois que les études ont été achevées et le chantier engagé, une expertise sur site a été réalisée et les conclusions examinées devant la commission régionale Nouvelle Aquitaine. Fin du processus: **l'étape 2** a été délivrée par la commission nationale **ÉcoQuartier** et le **label** remis le 5 février;
- La première campagne de **labellisation ÉcoQuartier** a commencé en 2013. Entre 2013 et 2018, 74 ÉcoQuartiers ont été créés, c'est-à-dire habités. 161 projets d'ÉcoQuartiers sont en chantier actuellement dans toute la France. Plus de 30% de ces ÉcoQuartiers sont en zone rurale et plus de 60% des projets sont en renouvellement urbain. **L'ÉcoQuartier La Marquina est le seul actuellement labellisé ÉcoQuartier en Charente-Maritime.**

## Une commercialisation bien lancée!

La commune et Élysées Océan attendaient la remise du label ÉcoQuartier pour faire fabriquer puis poser les panneaux commerciaux à l'entrée du site. Sur le point d'être installés, ils reprennent la vue aérienne du site, le plan de situation, des projections en 3 dimensions des espaces publics et des habitations... tous les

éléments qui permettront aux passants de comprendre concrètement quel sera le projet final et de noter les coordonnées pour des renseignements de prix, de terrains... De nombreuses parcelles sont déjà, à ce jour, réservées. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à vous adresser au service urbanisme de la mairie.



**DÈS MAINTENANT,  
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE  
DE VOTRE MAISON  
INDIVIDUELLE**

\* 424,91 € / mois. Sous condition d'octroi d'un financement par un établissement bancaire.  
Simulation réalisée par LPC Courtage Royan, SARL au capital de 5 000 €, siège social : 51  
Cours de l'Europe 17200 ROYAN, RCS Saintes 803186506 - ORIAS : 14009147

L'établissement bancaire demeure la seule décisionnaire de l'octroi de financement

\* LPC Courtage est une marque utilisée par le réseau de Franchisés LPC COURTAGES SAS.

à partir de  
**625 € / MOIS\***

**Notre future habitation  
est à La Marquina ! Déjà,  
8 promesses de vente  
et 13 réservations !  
N'attendez pas.**

Contactez-nous :  
**MAIRIE MARENNES**  
Service urbanisme de la mairie :  
**05 86 57 00 11**  
service.urbanisme@marennes.fr

**MARENNES HIERS-BROUAGE**

## L'embellissement de la rue Etchebarne

**Depuis février, les végétaux agrémentent la rue Etchebarne qui a fait l'objet d'une réfection complète en 2019. Cette opération est importante, car elle embellit la voie qui relie les commerces et les services à l'entrée de l'ÉcoQuartier La Marquina. Un axe désormais soigné et végétalisé dans l'esprit du futur parc paysager.**

Les services techniques aidés de l'entreprise Bedouet Christophe se sont mis à pied d'œuvre fin janvier pour que les plantations puissent bénéficier du climat printanier. C'est ainsi qu'une dizaine de grands chênes verts, plus de 200 graminées et une soixantaine d'arbustes persistants ont été soigneusement disposés dans les emplacements qui avaient été réservés pendant les travaux de réfection de la voirie. « *Il était important de soigner et d'embellir cette rue* », explique Nicolas Leblanc, conseiller délégué en charge du projet. « *Cet axe sera emprunté par les futurs habitants de l'ÉcoQuartier La Marquina qui se rendront à pied ou à vélo en centre-ville. Grâce au travail de Valérie Nizet, paysagiste - concepteur, nous avons donc mis en place des végétaux et des essences locales qui respectent l'esprit paysager du parc de 4 hectares de l'ÉcoQuartier: des plantes adaptées à la sécheresse, un peu de graphisme avec la présence des graminées, une diffusion de chênes verts et d'arbustes déjà bien en forme, des assortiments de pittosporums. Les futurs usagers chemineront sur une voie agréable, parsemée de beaux végétaux qui nécessiteront peu d'eau et limiteront la pousse d'adventices grâce aux copeaux de chênes disposés en paillage. Cette opération d'un montant de 9000 € a été réalisée grâce à l'intervention des agents des espaces verts de la ville qui s'est achevée mi-février* ». Laissons le temps maintenant faire son œuvre pour que les plantations prennent leur place, s'acclimatent à leur environnement et se développent pour devenir à la hauteur de leurs promesses.



Les plantations sont achevées avant le printemps

Mi-février, l'aménagement paysager a été réalisé rues des Écoles et de Monboileau à Hiers pour terminer la réfection complète des voiries.

## Explications sur la fermeture temporaire de la rue Jean et Louise Hay

Depuis le 13 janvier, la rue Jean et Louise Hay qui relie Marennes à Hiers-Brouage est fermée à la circulation pour des raisons indépendantes de la volonté de la commune. En effet, ces travaux auraient dû se dérouler à l'automne mais le calendrier du



La départementale est fermée à la circulation jusqu'à la fin du mois

Tour de France a obligé le Conseil Départemental à les effectuer en urgence. Le nouvel aménagement doit être achevé avant juillet. Les entreprises SOGEA et Robinet renouvellent le réseau d'eau potable vieux de plus de 50 ans. La voie est donc fermée jusqu'à fin mars, des feux du carrefour jusqu'à la rue du Petit Breuil. Pour les véhicules légers, une déviation est mise en place par le château de la Gataudière jusqu'au village de Nodes, puis vers la rue des Jonquilles pour retrouver la RD n°3 et inversement.

## La commune et le bassin de Marennes prennent en main les questions de santé

**C'est le 17 janvier dernier que le contrat local de santé a été signé entre la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et l'Agence Régionale de Santé. Un outil concret pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et mettre en œuvre des solutions de santé de proximité.**

Tous les partenaires étaient réunis pour signer le Contrat Local de Santé : l'Agence Régionale pour la Santé, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, le Centre Intercommunal d'Action sociale, le Département, la Caisse d'Assurance Familiale, la Caisse Pri-

maire d'Assurance Maladie, l'hôpital local, la Mutuelle Sociale Agricole, l'Éducation Nationale et l'Ordre National des Médecins. Ce partenariat a pour objectif de mieux coordonner les acteurs locaux concernés et de faciliter l'accès aux soins pour le bien-être de chacun, quel que soit son âge. Depuis plusieurs années, la Communauté de communes s'engage pour plus de proximité avec ses habitants, des services à la population plus efficaces et un enrichissement des relations avec les différents partenaires



Le contrat mobilise les acteurs de la santé du territoire

du territoire. Grâce au travail des différents signataires, le contrat permettra de soutenir la proximité des services, les partenariats existants ou à créer, les solidarités, le développement de l'offre en santé, ainsi que le bien-vivre et le bien-être physique, mental des habitants. Des ateliers thématiques se dérouleront tout le premier semestre 2020 pour que des solutions globales et concrètes soient développées sur le territoire communautaire. Objectif n°1 : attirer des médecins sur le territoire.

## circulation en centre-ville

### La zone bleue est efficace contre le stationnement prolongé

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, certaines rues du centre-ville sont réglementées par une zone bleue pour permettre une meilleure rotation des véhicules. Deux ans après la mise en œuvre de ce dispositif, l'objectif semble atteint puisqu'il est désormais plus facile de stationner dans le centre de Marennes et d'accéder aux commerces.**

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, se garer en centre-ville était parfois difficile en raison des stationnements prolongés ou des « voitures ventouses ». Pour remédier aux habitudes des conducteurs, la Municipalité a décidé d'instituer une zone bleue rue Le Terme, place des halles, rue Georges Clemenceau et Dubois Meynardie en partie. Depuis lors, stationner sur l'une de ces places, oblige l'utilisation d'un disque réglementaire pour pouvoir y rester pendant une heure du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, sauf les jours fériés. Ne pas respecter la durée réglementaire, expose le conducteur à une contravention de 35 €. Depuis la mise en vigueur de ce dispositif, force est de constater une réelle rotation des véhicules. Il est désormais plus facile de trouver une place en centre-ville pour faire son marché ou ses courses. Vous pouvez retirer votre disque à la mairie de Marennes ou auprès des commerçants du centre-ville.



La zone bleue libère les stationnements en centre-ville

## Encore plus de stationnements pour accéder aux commerces du centre-ville

**Le 24 septembre dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité, l'acquisition des immeubles situés rue Dubois-Meynardie. Cet achat permettra dans un deuxième temps, la création et l'aménagement d'un parking, à quelques mètres des commerces du centre-ville.**

L'ensemble immobilier acheté par la commune comprend le bâtiment qui était occupé par l'imprimerie Marennes Impression et ceux occupés par les éditions du Phare qui publient entre autres, l'hebdomadaire Le Littoral. Pour un montant de 306 000 € TTC, cette acquisition a pour objectif de concrétiser les orientations inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme. « Une partie de cet ensemble immobilier, c'est-à-dire, le bâtiment qui abritait Marennes Impression, sera démolie afin de créer un parking », explique Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage. « Ce projet d'aménagement correspond aux orientations de notre PLU qui prévoyait la création d'un parking dans le centre-ville. Comme nous l'avions annoncé, ceci vient achever plus largement le réaménagement du centre-ville. Ces 25 places de stationnement environ seront un moyen de soutenir et de dynamiser l'activité du marché et la fréquentation des commerces de proximité, qui est l'une de nos priorités ».



Encore plus de stationnements en centre-ville

## l'agenda du maire

**« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».**

*Mickaël Vallet*

### JANVIER

#### 16 janvier

- > Assises territoriales de la sécurité intérieure à Rochefort
- > Conseil d'administration du CCAS
- > Vœux de Saint-Sornin

#### 17 janvier

- > Co-signature du Contrat Local de Santé
- > Commission permanente au Conseil Départemental
- > Vœux du Conseil Départemental
- > Vœux de la Gripperie-Saint-Symphorien

#### 18 janvier

- > Assemblée générale de l'association des plaisanciers du Port de Marennes

#### 20 janvier

- > Comité syndical du syndicat mixte de Brouage
- > Réunion publique sur le Très Haut Débit

#### 21 janvier

- > Comité des financeurs de l'association Terre Mer chantier
- > Accueil du forum de l'emploi en camping
- > Permanence avec des administrés
- > Vœux de Hiers-Brouage

#### 22 janvier

- > Vœux de l'hôpital de Marennes
- > Réunion publique de l'agenda 21

#### 23 janvier

- > Bureau du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Marennes Oléron
- > Réunion avec les personnes publiques associées au SCOT
- > Réunion avec les riverains de l'Alhambra

#### 24 janvier

- > Comité territorial des élus locaux du Groupement Hospitalier de Territoire 17
- > Vœux de Nieulle-Sur-Seudre

#### 28 janvier

- > Permanence avec des administrés
- > Réunion avec les adjoints à la mairie
- > Conseil municipal

#### 29 janvier

- > Comité de pilotage « Tourisme durable inter filière »
- > Conseil communautaire

### FÉVRIER

#### 4 février

- > Comité syndical du Syndicat Intercommunal du Littoral
- > Conseil portuaire
- > Vernissage de l'exposition

« Traces et Sculptures » à la médiathèque

- > Réunion avec les adjoints à la mairie

#### 5 février

- > Remise du label ÉcoQuarier par le Ministre de la ville et du logement à Paris

#### 6 février

- > Comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Marennes Oléron

#### 10 février

- > Inauguration de l'office de tourisme de Brouage

#### 11 février

- > Réunion avec les adjoints à la mairie

#### 12 février

- > commission « Gestion Intégrée des Zones Humides et valorisation du marais » à la Communauté de communes du Bassin de Marennes

#### 13 février

- > Réunion d'information du Programme d'Action de Prévention des Inondations de Brouage

#### 14 février

- > 6<sup>e</sup> conférence maritime départementale « Mer, Tourisme et Patrimoine »
- > Visite de chantier du port de la Cotinière



## Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville: [marennnes.fr](http://marennnes.fr), à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.



## Voté en conseil municipal du 25 janvier 2020

### AMÉNAGEMENT URBAIN

À l'unanimité, il est passé une convention avec le Département de la Charente Maritime pour les études et les travaux relatifs à l'aménagement de la rue Bernard Palissy (RN n° 3).

### PATRIMOINE COMMUNAL

À l'unanimité, il est décidé de reverser à la SARL Marennnes Impression, la somme de 7 407,12 € HT correspondant aux 4 loyers que la SARL a versés à l'EPF Nouvelle Aquitaine de septembre à décembre 2019, l'acte de vente relatif à l'imprimeur entre la commune de Marennnes-Hiers-Brouage et l'EPF ayant été signé en décembre 2019.

### TARIFS PUBLICS COMMUNAUX

À l'unanimité, il est modifié la délibération du 25 novembre 2019 relative aux tarifs publics communaux et il est fixé les tarifs publics suivants sur la commune déléguée de Hiers-Brouage: déballage – étalage toute l'année > 25 € / m<sup>2</sup> annuel; déballage – étalage exceptionnel > 50 € / jour.

### VIE ASSOCIATIVE:

À l'unanimité, une avance sur les subventions est accordée aux associations suivantes: Comité des fêtes: 12 000,00 €; La Grande Échelle: 5 000,00 €; Plus de son: 2 000,00 €;

Marennnes Art et Culture: 2 000,00 €; Ludothèque: 12 000,00 €; Vélo club du canton de Marennnes: 1 500,00 €.

### AFFAIRES SCOLAIRES:

À l'unanimité, sont accordées aux écoles élémentaires Henri Aubin et maternelles Les Tilleurs de la commune déléguée de Marennnes et à l'école Samuel Champlain de Hiers-Brouage, les subventions pour des projets pédagogiques pour un montant total de 6 833 €.

À l'unanimité, il est donné pouvoir au maire de négocier avec les communes concernées, les charges qu'elles devront supporter dans le cadre de l'équipement RASED de la circonscription de Marennnes.

### VIE CULTURELLE

À l'unanimité, il est passé un contrat de cession de spectacle avec l'association Rue-Haute Production pour la programmation d'un concert de Shaun Ferguson, le 29 mai 2020 à Marennnes, le coût du spectacle s'élevant à 2 637,50 € TTC.

À l'unanimité, il est sollicité, dans le cadre du Fonds d'Aide départemental à la diffusion culturelle en milieu rural, une subvention pour chacun des 3 spectacles suivants qui auront lieu à l'Estran à Marennnes: le 31 janvier: « *Scène de couples chez Feydeau* », compagnie Haute Tension, coût du contrat de cession 1 700,00 €; le 14 février: « *Jean-Marc Desbois raconte et chante Aznavour* », coût du contrat de cession: 3 120,00 €; le 3 mars: « *Maldemer le Pirate* », coût du contrat de cession: 750,00 €.

À l'unanimité, il est passé une convention de mise à disposition de la ludothèque avec l'association Lud'Oléron Marennnes, étant précisé que par cette convention, l'association s'engage à effectuer 676 heures d'ouverture au public, la commune s'engageant à verser une subvention de 23 500 € à l'association.

À l'unanimité, il est passé une convention de mise à disposition de la salle l'Estran avec l'association Local.

À l'unanimité, il est passé une convention avec la SPA de Saintes pour l'accueil d'animaux errants sur la commune de Marennnes-Hiers-Brouage, la participation communale s'élevant à 2 923,76 €.

À l'unanimité, il est procédé au remboursement des frais que le maire a supportés dans le cadre du festival Les Cultures Francophones, d'un montant de 449,50 € TTC.

**La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 11 mars 2020 à 19h00 à la mairie de Marennnes.**

## La ludothèque, pour le plaisir de jouer

Ouverte en 2013, la ludothèque est un équipement de plus en plus fréquenté par les familles du bassin de Marennes et d'Oléron. Couplée avec sa voisine, la médiathèque, elle constitue un pôle socio-culturel de grande qualité que peu de communes de cette taille peuvent proposer à leurs habitants. Une chance pour Marennes-Hiers-Brouage!



Tous les jeudis de l'été, la ludothèque se délocalise à la plage, en fin de journée

Lorsqu'il a été question d'étendre la médiathèque en 2010, la commune a alors décidé d'inclure dans cette opération, la restauration du bâtiment annexe pour compléter l'offre culturelle par une ludothèque. Grâce à son entrée commune, le public peut profiter des deux structures complémentaires en passant de l'une à l'autre aisément. Depuis son ouverture, la ludothèque l'Aluette est mise à disposition de l'association Lud'Oléron Marennes par le biais d'une convention renouvelée lors de la séance du conseil municipal du 28 janvier dernier. Outre la mise à disposition des locaux, la commune s'engage à verser une subvention de fonctionnement annuelle de 23 500 € qui correspond à l'ouverture au public de 676 heures. Pendant ces temps, les 4 500 adhérents se déplacent du Bassin de Marennes et de l'Île d'Oléron pour profiter des 1 600 jeux mis à leur disposition : jeux d'exercice, jeux symboliques, jeux d'assemblage, jeux de société pour tous les âges, de 3 à 99 ans!

« Contrairement à ce que l'on pense, le jeu n'est pas seulement réservé aux enfants. Jouer est important tout au long de la vie, car cette activité développe le caractère social et éducatif », rappelle Claude Balloteau, adjointe à la culture. « La ludothèque offre donc un espace adapté aux familles qui peuvent jouer sur place, emprunter des jeux ou des jouets et participer à des soirées jeux, comme celles organisées chaque vendredi avant les vacances. Désormais l'accès de la ludothèque est gratuit. C'est un choix qui a été fait pour renforcer son rayonnement. »

La ludothèque crée aussi du lien social au travers d'activités ludiques et culturelles grâce aux actions qu'elle propose tout au long de l'année : accueil de groupes, interventions dans les crèches, les écoles, à la maison de retraite et l'été, elle se déplace tous les jeudis à Marennes Plage pour le plus grand plaisir des vacanciers!

### LA LUDOTHÈQUE VOUS ACCUEILLE

#### Période scolaire (zone A uniquement)

	matin	après-midi
mercredi	10h30-12h30	15h00-18h30
jeudi	10h00-11h30 *	/
vendredi	/	17h00-19h00
samedi	10h00-12h30	14h00-17h00

\* Le jeudi matin, nous vous proposons une ouverture spécialement réservée à la petite enfance.

#### petites vacances (zone A uniquement)

	matin	après-midi
mardi	/	15h00-18h00
mercredi	10h30-12h30	15h00-18h30
jeudi	10h00-11h30 *	/
vendredi	/	15h00-18h00
samedi	10h00-12h30	14h00-17h00

\* Le jeudi matin, nous vous proposons une ouverture spécialement réservée à la petite enfance.

#### grandes vacances

	matin	A.M.
lundi	/	20h00-00h00
mardi	10h00-13h00	/
mercredi	10h00-13h00	/
jeudi	/	/
vendredi	10h00-13h00	/

### Adhésion

Pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des services de l'Aluette, l'adhésion est obligatoire.

Vous pouvez néanmoins venir à l'Aluette et jouer sur place sans adhérer et gratuitement.

- Adhésion individuelle (à partir de 15 ans) : 10 €
- Famille : 20 € +2 € / enfant
- Pour les non-adhérents : tarif à la séance 3 €

## Le numérique fait sa quinzaine

Chaque année, la médiathèque consacre des ateliers au numérique. Outil au service de la créativité artistique et culturelle, le numérique est aussi omniprésent dans notre vie quotidienne. Il soulève des questions en matière d'accès à l'information et de citoyenneté auxquelles il convient de répondre et qui s'inscrivent dans les missions de service public de la médiathèque.

### • Soirée d'information autour du thème « Les réseaux sociaux et moi »

**Vendredi 3 avril à 18h00**

Marie Ancian, intervenante au Point Accueil Écoute Jeunes de la Maison des Adolescents et Des Jeunes 17, propose une soirée d'informations autour des réseaux sociaux : à quoi servent-ils, comment bien les utiliser, quelles sont les pratiques des jeunes et des adultes, quels sont les bienfaits et les dangers... autant de questions qui nécessitent des réponses précises pour qui les utilise régulièrement.

*Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles)*

### • Présentation et démonstration des ressources numériques

**Mardi 7 avril à 18h00**

C'est une mine d'informations complètes, gratuites et accessibles aux abonnés de la médiathèque : les ressources numériques mises en ligne par la médiathèque départementale. Destinées aux petits et aux grands, cette bibliothèque numérique propose un catalogue de plus de 1000 titres de presse nationaux et internationaux, des cours en ligne d'arts, sport loisirs comme la photo, la couture, le dessin, la musique, le Code de la route les langues, le soutien scolaire, l'informatique pour débutants, les logiciels comme Excel



*Des jeux que les moins de 20 ans ne connaissent pas!*

et Photoshop, le fitness, le yoga, le développement personnel et plus encore! La rubrique « Storyplay » permet de lire ou d'écouter plus de 1000 albums jeunesse. Plus d'hésitation, venez découvrir la richesse de cette bibliothèque numérique le 7 avril!

*Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles)*

### • « Énigmes numériques »

**Mercredi 8 avril à 15h00**

Si vous aimez les énigmes, les cachettes, les jeux de serrures, venez vous confronter aux particularités d'une pièce mystérieuse. Ouvrez l'œil pour déverrouiller coffres et boîtes à secrets sur les traces de l'obscur A. S.

*De 12 à 18 ans*

*Sur inscription, dans la limite des places disponibles*

### • Journée retrogaming : jeux, histoire, prévention

**Samedi 11 avril de 11h00 à 16h00**

Nostalgiques des jeux vidéos des années 80 et 90, cet après-midi est fait pour vous. Seront installés pour y jouer, d'anciens jeux vidéo qui ont marqué l'histoire ainsi que l'évolution des consoles de jeux vidéo.

*Tout public*

*Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles)*

## culture



*Maldemer, le pirate peureux*

## Maldemer, le pirate préféré des enfants

**Pas de vacances sans inviter les enfants au spectacle vivant! Pour les congés d'hiver, la compagnie Aire de Cirque vous présente un pirate pas comme les autres...**

Maldemer est un pirate... un peu peureux. C'est même le seul pirate du monde qui a la frousse et n'aime pas la bagarre! La vie au rythme de la piraterie l'effraie. Il préfère naviguer et découvrir le monde à travers les océans. Au fil des rencontres, il se retrouve à la quête d'un trésor détenu par une sorcière et pour s'en emparer, il va devoir vivre des aventures et se dépasser... Bienvenue à bord de ce joli conte où la poésie se mêle à l'humour et où l'aventure devient chanson. Ce spectacle est un petit bijou de douceur et de confiance. Seul sur scène, le comédien joue de tous les instruments pour accompagner son récit d'aventures. Un conte musical dès 3 ans, pour petits marins d'eau douce et grands flibustiers.

**Jeu**di 5 mars 2020 à 15h00 L'Estran

Réservez à l'Office de Tourisme de Marennes

Durée : 40 min - Tarif unique : 5 € - Conseillé à partir de 3 ans

## Les Châtelains vous souhaitent la bienvenue dans leur immeuble !

**Les joyeux comédiens de la troupe Les Châtelains vous convient le 13 mars prochain à passer deux heures de plaisir et de détente avec leur nouvelle comédie. Deux heures au contact des résidents de cet immeuble dans lequel vous êtes les bienvenus.**

La famille Mercier emménage. Au cours de son installation, elle va être perturbée par l'arrivée intempestive d'un certain nombre de voisins. C'est ainsi qu'elle ne tardera pas à faire connaissance avec Mémère, ancienne fermière, souvent imprévisible du fait de ses troubles de mémoire, Melle Laroche, professeure de musique, conciliatrice, prêchant l'harmonie et la bonne mesure, Gautier de Courcelle un peu snob, plus tout jeune, de bonne famille, constamment harcelé par Roxane de la Busardière sa fiancée hystérique, sans oublier Jérémie Fassol l'infatigable représentant, dragueur, toujours prêt à se faufiler chez les gens pour pouvoir faire la promotion de ses articles. Laissez-vous guider dans cet immeuble et venez découvrir les résidents ; ils peuvent dans un premier temps vous étourdir tellement ils tourbillonnent, soufflent, et parfois tempêtent, mais n'ayez pas peur et ouvrez bien vos poumons : l'air qu'ils vont vous insuffler va vous oxygéner et, peut-être vous permettre de bien, ou de mieux respirer le parfum de nos différences.



La joyeuse compagnie Les Châtelains

**Vendredi 13 mars à 20h30 à l'Estran / Comédie de Yvon Taburet / Billetterie sur place / Durée: 2h00 avec entracte / Tarif: 12 € / gratuit jusqu'à 12 ans - Contact: 05 46 75 21 40 / 06 89 71 74 98**

## Quand le Brésil pousse les portes de l'Estran

**Le cinéma l'Estran vous donne rendez-vous du 19 au 27 mars prochain pour la 3<sup>e</sup> édition du festival « Regard sur le cinéma d'Amérique Latine ». Ce rendez-vous est l'occasion de programmer 19 films et 2 concerts, dont le spectacle musical de la Compagnie Tambores Nagô, originaire du Brésil.**



Un concert brésilien à l'Estran

Dans le cadre du festival « Regard sur le cinéma d'Amérique latine », Tambores Nagô Maracatu Bandaest, groupe de musique et de danse Brésilien, mêle sonorités traditionnelles du Maracatu, du Pernambuco et des rythmes urbains actuels. L'énergie des tambours de peau, cuivres, guitares et voix s'échappera de la scène pour investir l'espace et faire vibrer le public lors d'un spectacle sans pareil. Son répertoire original composé par Wendell Bara, ambassadeur de la tradition musicale du Pernambuco, et les parcours divers de ses artistes font de Tambores Nagô une formation

unique : à la fois groupe musical et spectacle visuel, il vous plongera dans son allégresse métissée. Paillettes, rites ancestraux, modernité, authenticité, légèreté se fondent alors en une seule réalité, celle de la fête. Le concert sera suivi d'un film de la programmation du festival.

**Samedi 21 mars à 20h30 à l'Estran  
Billetterie sur place Tarifs pour la soirée (concert et film) : 15 € (plein), 10 € (-25 ans et adhérents à l'association Le Local) et 8 € (-14 ans) Réservation conseillée: 05 46 36 30 61 aux heures de cinéma**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le festival « Regard sur le cinéma d'Amérique Latine » vous fera découvrir des films sud-américains et 2 concerts. Du 19 au 27 mars 2020, les cinéastes présents seront Melina Leon (Pérou), Naldemar Matias (Brésil), ainsi que la productrice Delphine Schmit et la critique Catherine Ruelle.

**Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet: [www.regardcinemalatin.com](http://www.regardcinemalatin.com) ainsi que sur les livrets qui seront distribués dans les commerces et lieux culturels.**

## 3,7 millions d'euros pour le marais de Brouage

**C'est un contrat de 3,7 millions d'euros qui a été signé le 11 janvier dernier pour le marais de Brouage. Pendant 3 ans, des actions seront ainsi mises en œuvre pour assurer la préservation de cette zone humide, son entretien, la gestion hydraulique des canaux, et la lutte contre les espèces invasives.**

Déjà en 2011 et face à l'urgence, le canal de Broue et ses principaux canaux avaient fait l'objet d'une rénovation. Élément central du fonctionnement du marais de Brouage, il n'avait pourtant pas été entretenu depuis 30 ans. Les travaux avaient donc consisté en la remise en état du site pour l'utilisation par l'élevage du marais qui apporte et garantit la gestion durable de la biodiversité par l'activité économique. Cette étape achevée, la communauté de communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan qui partagent les 11 000 hectares de marais, ont décidé de s'unir pour pérenniser cette zone humide : gestion de la ressource en eau pour conforter l'élevage, la conchyliculture et les loisirs, le soutien à l'élevage extensif en particulier bovin, la construction d'un tourisme durable et vert avec la mise en valeur du patrimoine... Avec la signature de ce contrat entre les différents partenaires, ce sont 3,7 millions d'euros qui sont mobilisés pour entretenir les canaux, les prairies, maintenir l'élevage extensif, lutter

contre les nuisibles... pour ne pas laisser dépérir cette zone qui redeviendrait insalubre. Une contractualisation qui montre, si besoin en est, à quel point le marais de Brouage, l'un des plus beaux joyaux du pays, est fondamental.



*Bientôt des actions concrètes pour le marais de Brouage*

# personnel communal

## De nouveaux agents communaux à votre service

**Depuis octobre, 3 nouveaux agents ont rejoint les effectifs de la ville : 2 adjointes administratives au service comptabilité suivies le 1<sup>er</sup> février par le directeur des services techniques.**

### Un nouveau directeur des services techniques

Stéphane Aucher a d'abord débuté sa vie professionnelle dans un syndicat intercommunal d'assainissement en région parisienne. Il s'installe avec sa famille à Saint-Trojan-les-Bains où il réside depuis 20 ans et rejoint le Conseil Départemental en tant que chef de projet informatique d'abord, puis responsable technique des sites culturels en charge notamment de la restauration de l'église de Brouage et des remparts. Lorsqu'il réussit le concours d'ingénieur territorial, il pense à évoluer en tant que directeur des services techniques dans une commune à taille humaine. La fusion entre Marennes et Hiers-Brouage puis l'intérêt pour le poste qui s'ouvre au sein de la commune nouvelle sont alors des opportunités qu'il saisit et qu'il réussit. Il a donc en charge la gestion des services techniques, la coordination des équipes, le suivi et l'accompagnement pour la réalisation des projets d'aménagement de la commune.



*Trois nouveaux agents à la mairie*

### Deux nouvelles agentes comptables

Deux postes étaient vacants au service comptabilité depuis septembre dernier. Au terme d'une session de recrutement, la candidature de Ludivine Souchet Coltée a été retenue. Originnaire de Caen, elle intègre la fonction publique territoriale suite à une formation de secrétaire de mairie au Centre de Gestion de Normandie au terme de laquelle elle effectue plusieurs remplacements avant d'être titularisée au sein d'une commune nouvelle. Avec sa famille, elle décide de s'installer en Charente-Maritime en raison des nombreux atouts du Département et postule à Marennes où elle a pris ses fonctions en octobre dernier. Ludivine Souchet Coltée est chargée des écritures comptables liées aux marchés publics ainsi que de l'ensemble des opérations d'investissement. Elle a été rejointe par Isabelle Négret en décembre qui s'occupe, elle, de la comptabilité des recettes et des dépenses de fonctionnement. Avant de revenir s'installer à Saujon d'où elle est originaire, Isabelle Négret est entrée dans la fonction publique territoriale en 2005 au sein d'une mairie de l'Essonne. Après avoir réussi le concours d'adjoint administratif, elle obtient une mutation en Touraine, d'abord au sein d'une communauté de communes puis au Conseil Général de l'Indre et Loire où elle restera 9 ans au service comptabilité. Son recrutement à Marennes est l'occasion d'un retour aux sources ! Trois nouvelles recrues donc, au service de la commune nouvelle et des habitants de Marennes-Hiers-Brouage.

## Lutter contre le frelon asiatique

**Depuis son apparition en 2004 dans le sud-ouest de la France, cette espèce envahissante rencontre des conditions écologiques et climatiques favorables à son expansion. La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles 17, rappelle quelques mesures d'usage pour piéger cet insecte aux pattes jaunes.**

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître, car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. *Vespa velutina*, son nom savant, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm. Comme son nom l'indique, il est originaire d'Asie et il semble qu'il soit arrivé en France, caché dans un chargement de poteries chinoises livrées en 2004 à Tonneins dans le Lot-et-Garonne. En quelques années, il a proliféré partout en France et s'est aussi répandu en Espagne et au Portugal. Présent dans le département, cet insecte se nourrissant essentiellement d'abeilles, mais aussi d'aliments carnés et de fruits, inquiète les apiculteurs, mais également les particuliers qui peuvent être exposés aux piqûres. Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Le venin du frelon asiatique n'a rien de particulièrement toxique et seuls des cas très rares nécessitent de consulter un médecin. Il peut former son nid sous un toit ou dans un mur, mais généralement, on le rencontre placé de 10 à 15 mètres



Une reine fondatrice piégée = une colonie évitée

de hauteur dans un arbre. Ces gros nids sont de forme ronde ou ovale. Pour lutter contre le frelon à pattes jaunes, sa capture peut être réalisée à partir du 15 février jusqu'à juin. Vous pouvez placer un piège confectionné avec une bouteille en plastique au fond de laquelle vous versez de l'alcool (bière, vin blanc) et un trait de sirop (framboise, fraise). Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière. Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous d'environ 5 mm, couronnent les pièges. Ils sont à disposer de préférence, aux abords des ruchers et dans un rayon de 200 mètres à proximité des anciens nids. À vous de confectionner le vôtre !

## agenda de mars

En cours

Dimanche 1<sup>er</sup> mars à 14h30

**Loto de l'USM**

Centre d'animation et de loisirs

**Renseignements: 05 46 76 36 52**

Samedi 7 mars de 9h00 à 18h00

**Puces des couturières**

Organisées par l'animation municipale

Centre d'animation et de loisirs

**Renseignements: 06 87 19 17 02**

Samedi 7 Mars à 21h00

**Groupe rock-musette Les nouveaux dossiers**

La Bigaille

**Renseignements: lagrandeechelle@gmail.com**

Dimanche 8 mars à 15h00

**Thé dansant avec Christian**

Centre d'animation et de loisirs

**Renseignements: 05 46 97 12 00**

Samedi 14 mars à 15h00

**Connaissance du monde avec « Splendeurs des lacs italiens, de la Lombardie à Venise »**

Organisé par Marennes Art et Culture

L'Estran

**Renseignements: 05 46 85 21 41**

Dimanche 15 mars de 8h00 à 18h00

**Premier tour des élections municipales**

Samedi 21 mars à 21h00

**Spectacle musical de la compagnie coup de vent « Chez Betty »**

La Bigaille

**Renseignements: lagrandeechelle@gmail.com**

Dimanche 22 mars à 18h00

**Une formation 100 % Jazz « Jazzokub »**

La Bigaille

**Renseignements: lagrandeechelle@gmail.com**

Vendredi 27 mars à 21h00

**Radio Bigaille**

La Bigaille

**Renseignements: lagrandeechelle@gmail.com**

Samedi 28 mars à 20h00

**Dîner dansant animé par Magic Feeling**

Organisé par « Tous en piste »

Centre d'animation et de loisirs

**Réservations: 06 72 18 19 65**

Samedi 28 mars à 21h00

**Groupe « Sambazz Sonho »**

La Bigaille

**Renseignements: lagrandeechelle@gmail.com**

Dimanche 29 mars toute la journée

**Bourse aux vêtements**

Organisée par la FCPE

Centre d'animation et de loisirs

Dimanche 29 mars à 16h16

**Danseuse circasienne Lucile Mouzac,**

**atelier Tarentelles + performance de**

**l'artiste suite à sa résidence à la Bigaille.**

La Bigaille

**Renseignements: lagrandeechelle@gmail.com**

Puces des couturières samedi 7 mars de 9h00 à 18h00 au centre d'animation et de loisirs. De nombreux lots sont à gagner! Possibilité de restauration sur place.

**Renseignements: 06 87 19 17 02 / 06 48 74 03 46**

